

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES—POINTE-AUX-TREMBLES

Présenté lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 4 juillet 2017

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

À titre de mairesse de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, je procède aujourd'hui à la présentation du rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement.

RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2016

Le budget de dépenses 2016 lors de son adoption totalisait 65 486 000 \$ alors que celui des recettes s'établissait à 1 472 000 \$.

L'année financière se terminant le 31 décembre 2016 a entraîné un surplus d'opérations de 7 639 000 \$ incluant un montant de 1 424 296 \$ représentant la troisième et dernière tranche du plan de remboursement du déficit cumulé de l'arrondissement établi à 4 272 696 \$ en 2013.

Le surplus dégagé résulte d'une part des revenus excédentaires, notamment en matière d'occupation du domaine public et d'autre part, par des dépenses moindres enregistrées pour la gestion des matières résiduelles et pour l'activité déneigement résultant principalement des faibles précipitations de neige du début 2016 (109,4 cm au lieu des 134 cm prévus au budget). Des économies ont également été réalisées en matière de télécommunications, honoraires professionnels, services techniques, entretien et réparations, dans les coûts d'essence et autres.

Il faut souligner de plus les efforts entrepris par les employés et les gestionnaires de l'arrondissement afin de réduire la durée et la gravité des blessures au travail, permettant d'économiser plus de 1 100 000 \$.

L'arrondissement s'est démarqué aussi:

- Par le soutien financier octroyé aux organismes et partenaires d'une valeur de plus de 1 627 400 \$
- Par la centralisation des activités et du personnel de l'arrondissement à la suite de l'emménagement dans les nouveaux locaux de la maison du citoyen dont les portes ouvertes ont attiré plus de 700 visiteurs;
- Par l'obtention, pour la place du Village de Pointe-aux-Trembles, des prix ESTim de la Chambre de commerce de Montréal et du mérite municipal du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Il s'agit dans ce cas, d'une troisième récompense qui lui est décernée;
- Par le couronnement de la place Paul Dejean à Rivière-des-Prairies d'une Plume de bronze de l'Association des communicateurs municipaux du Québec pour son caractère communautaire et rassembleur;
- Par l'inauguration de la glace 1 de l'aréna Rodrigue-Gilbert au nom d'un ex-gardien de la LNH, M. Michel Plasse et nomination de la salle du conseil en mémoire de J.C. Victorien-Roy, acteur important du territoire ;
- Par le projet-pilote, à la maison de la culture de Pointe-aux-Trembles, d'installation d'un système de récupération d'eaux usées qui, lorsque recyclées, permet d'approvisionner les chasses d'eau;
- Par l'élargissement de la collecte des résidus alimentaires à l'ensemble du territoire qui se fait à l'année pour les immeubles de 8 logements et moins.
- Par l'augmentation du nombre de collectes de résidus verts et des résidus organiques sur tout le territoire de l'arrondissement qui passe de 16 à 31 semaines.
- Par l'augmentation significative de la programmation d'activités culturelles et sportives (environ 350);
- Par la finale de BMX des Jeux du Québec 2016 au parc de l'École secondaire de Pointe-aux-Trembles et la première édition d'une journée familiale à vélo avec un tour cycliste de 20km et du demi-marathon AMT de la Pointe de l'île;
- Par l'accueil des Brewers de Montréal, une équipe de la ligue de baseball majeur du Québec;
- Par la croissance immobilière : 227 nouvelles unités de logement et 52 nouvelles résidences unifamiliales ;
- Par la collaboration avec divers organismes et partenaires afin d'actualiser et bonifier les portraits des zones d'emploi de l'arrondissement et d'élaborer une plateforme de promotion des espaces industriels disponibles;
- Par le projet de design urbain déployé sur les artères et les parcs du Vieux-Pointe-aux-Trembles, visant à créer une ambiance dynamique et augmenter l'attrait du secteur.

Enfin, soulignons que dans son rapport annuel au conseil municipal et au conseil d'agglomération, le vérificateur général recommande à l'arrondissement d'une part de poursuivre ses efforts de communication et de sensibilisation des citoyens dans la lutte à l'agrigle du frêne et d'autre part, de prendre toutes les dispositions afin de s'assurer de l'application du règlement 15-040.

L'arrondissement prévoit à cet effet, un plan d'action en collaboration avec le service responsable du programme à la ville centre. Ainsi, des rencontres d'informations avec les citoyens de même que, la mise en place de différentes initiatives telles que page web, capsule vidéo, chronique et dépliants permettent d'améliorer l'offre disponible. De plus, des redditions de comptes seront effectuées périodiquement en collaboration avec le service responsable sur l'application du règlement.

INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS EN 2016

L'arrondissement a procédé à des investissements bruts de plus de 14,6 M \$ en 2016 au bénéfice des citoyens, notamment :

3 616 000 \$	Pour la réfection de centres de loisirs et communautaires ;
2 441 000 \$	Pour la réfection et le réaménagement de rues ;
1 712 000 \$	Pour l'aménagement et réaménagement des parcs ;
1 517 000 \$	Pour le réaménagement des terrains de soccer ;
1 458 000 \$	Pour le remplacement de véhicules ;
1 190 000 \$	Pour l'amélioration des aires de jeux et des installations sportives extérieures ;
1 328 000 \$	Pour la Maison du citoyen ;
794 000 \$	Pour la revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles ;
289 000 \$	Pour la mise en valeur de la rivière des Prairies ;
264 000 \$	Pour d'autres projets ;

Mentionnons aussi quelques projets réalisés en 2016 :

- Fin des travaux pour la mise à niveau de l'aréna Rodrigue-Gilbert.
- Les travaux de réfection routière et de réaménagements géométriques sur diverses rues de l'arrondissement dans les secteurs de Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Prairies et Pointe-aux-Trembles ainsi que la poursuite des travaux de relocalisation d'un tronçon du boulevard Gouin Est.
- Remplacement de divers véhicules de l'arrondissement.
- Fin des travaux pour l'agrandissement et le réaménagement de la Maison du citoyen.
- L'aménagement d'un terrain de soccer synthétique au parc Pasquale-Gattuso.
- L'aménagement de terrains de mini-soccer synthétique au parc Samuel-Morse.
- Début des travaux pour l'aménagement du stationnement de la Maison du citoyen.
- Mise aux normes des sentiers et lampadaires au parc Sainte-Marthe.
- L'aménagement d'un site de planche à roulettes au parc Rodrigue-Gilbert.
- Réaménagement du parc Pierre-Perrault.
- L'aménagement d'un terrain de dek hockey au parc Alexis-Carrel.
- L'agrandissement du chalet au parc Pasquale-Gattuso.
- L'installation d'une guérite pour la rampe de mise à l'eau de la 36e Avenue.
- L'aménagement du passage piétonnier Yvette-Brin-d'Amour.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE 2017

Le budget 2017 prévoit des dépenses de l'ordre de 55 621 900 \$ alors que les revenus sont établis à 1 630 700 \$.

Le conseil d'arrondissement maintient ses objectifs d'offrir à la population et aux entreprises de l'arrondissement un milieu de vie stimulant et sécuritaire avec des équipements et installations de qualité accessibles à tous. Il mise également sur des infrastructures urbaines et le développement durable.

De plus, l'équilibre budgétaire de même que le remboursement des déficits antérieurs sont également une priorité pour le conseil d'arrondissement.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2017, 2018 ET 2019

Le budget du programme triennal d'immobilisations pour l'année 2017 est de 12 730 000 \$ et est financé par règlements d'emprunt. Les investissements suivants ayant fait l'objet d'un règlement d'emprunt se détaillent comme suit :

6 235 000 \$	Pour l'aménagement, le réaménagement des parcs, le réaménagement des terrains de soccer, l'amélioration des installations sportives extérieures et la dotation d'installations sportives
1 400 000 \$	Pour la réfection routière
3 050 000 \$	Pour la réfection des centres de loisirs et communautaires
1 045 000 \$	Pour la mise en valeur du Vieux-Pointe-aux-Trembles
700 000 \$	Pour le réaménagement de rues
150 000 \$	Pour l'acquisition de mobiliers urbains
100 000 \$	Pour la protection des cours de services
25 000 \$	Pour la protection des bâtiments
25 000 \$	Pour la désuétude informatique

De plus, en raison de programmes corporatifs tels que le programme de réfections routières locales et celui pour les infrastructures souterraines, des investissements additionnels de plusieurs millions de dollars seront réalisés dans l'arrondissement en 2017.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2018

Les informations préliminaires concernant la dotation budgétaire octroyée par la ville-centre en 2018, indiquent une indexation des transferts de l'ordre de 1%. De plus, l'arrondissement pourra conserver des économies réalisées via le programme quinquennal de réduction de main-d'œuvre. En contrepartie, l'arrondissement devra assumer la croissance prévue de la rémunération.

Le conseil d'arrondissement maintiendra, en regard du budget alloué, ses objectifs d'amélioration de la qualité de vie des citoyens et de développement économique tout en optimisant ses ressources.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018, 2019 ET 2020

Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020 sera déposé à une séance extraordinaire ultérieure du conseil d'arrondissement. Il totalisera près de 38,2 M \$, dont plus de 12 M \$ prévus pour 2018. Plusieurs projets pourront s'y retrouver tels que :

- la revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles;
- l'aréna René-Masson;
- le projet Espace-Rivière sur le pôle René-Masson ;
- la sécurité et l'accessibilité dans les parcs et dans les installations sportives;
- le réaménagement de parcs et terrains de jeux;
- la réfection de centres de loisirs et communautaires;
- le programme de réfection routière;
- le réaménagement de rues, trottoirs et cours d'eau;
- et autres projets.

Au nom de mes collègues du conseil d'arrondissement et en mon nom, c'est avec plaisir que je vous ai présenté le rapport sur la situation financière de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles.

La mairesse d'arrondissement,
Chantal Rouleau



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal